



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## programmes

Question écrite n° 86958

### Texte de la question

M. Christian Vanneste interroge Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le pré-rapport de la commission Attali pour la libération de la croissance, sur le retard de la France en mathématiques. La commission estime que "le recul de la maîtrise des mathématiques en fin de primaire risque en particulier d'aggraver à terme le déficit d'ingénieurs constaté depuis plusieurs années". Cette pénurie se nourrit du désamour des étudiants pour les filières scientifiques de l'enseignement supérieur. Il aimerait connaître l'avis du Gouvernement sur ce sujet.

### Texte de la réponse

Globalement, la désaffection des étudiants pour les filières scientifiques n'est pas avérée si l'on prend en compte l'ensemble des disciplines : sciences fondamentales et appliquées, sciences de la terre et de l'univers, sciences de la vie, sciences de la santé. Entre 2002 et 2009, les effectifs sont passés de 668 000 étudiants à 733 000. Si l'on retire les étudiants dans les sciences de la santé, la progression est toutefois sensiblement moindre, puisque les effectifs passent de 521 000 à 532 000. Pour autant, les évolutions sont contrastées selon les filières. On observe ainsi une augmentation des flux dans les classes préparatoires scientifiques et dans les formations d'ingénieur, alors qu'une baisse est constatée dans les sciences fondamentales et appliquées au sein des universités. S'il peut exister un lien entre la maîtrise des mathématiques dans l'enseignement scolaire, d'une part, et l'engagement des étudiants dans les filières scientifiques, d'autre part, il paraît établi que l'attractivité insuffisante de ces dernières tient à la conjugaison de multiples facteurs : ces études sont perçues comme très exigeantes ; l'image de la science, assimilée à tort par certains aux risques sanitaires et à la destruction de l'environnement, s'est dégradée ; les métiers scientifiques sont moins rémunérateurs et souvent considérés comme moins gratifiants que ceux du secteur tertiaire (gestion, commerce, finances, etc.).

### Données clés

**Auteur :** [M. Christian Vanneste](#)

**Circonscription :** Nord (10<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 86958

**Rubrique :** Enseignement maternel et primaire

**Ministère interrogé :** Enseignement supérieur et recherche

**Ministère attributaire :** Enseignement supérieur et recherche

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 31 août 2010, page 9416

**Réponse publiée le :** 5 octobre 2010, page 10907